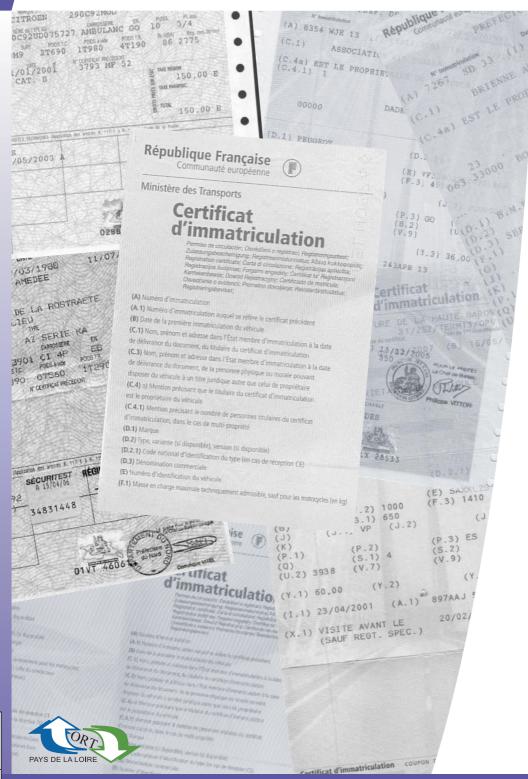


SERVICE CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET ÉVALUATION

Juin 2010

La situation des transports en Pays de la Loire

Les immatriculations de véhicules en 2009



ANALYSES ET CONNAISSANCE

Collection

N° 1



Les collections « Transports » de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

La collecte, l'observation et la diffusion des statistiques dans le domaine des transports sont des domaines d'intervention de la DREAL des Pays de la Loire. Cette valorisation s'effectue au travers de deux grandes catégories de publications numériques :

1. Une note de conjoncture trimestrielle

Titre de la collection :

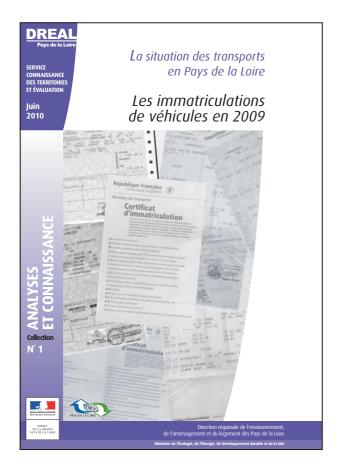
La conjoncture des transports en Pays de la Loire Contenu : suivi et analyse de l'évolution récente des principaux indicateurs du secteur des transports en Pays de la Loire.

2. Des bilans thématiques annuels

Titre de la collection :

La situation des transports en Pays de la Loire

Contenu : publication apériodique, à double timbre DREAL / O.R.T., analysant les résultats statistiques annuels d'un thème donné du secteur des transports.



Document consultable et téléchargeable sur le site de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement à l'adresse suivante : http://www.pays-de-la-loire.developpementdurable.gouv.fr/article.php3?id article = 564

Sommaire

•	ntnese – En 2009, la chute des immatriculations de venicules utilitaires contraste avec le boom des ventes voitures particulières	J
1 -	- Voitures particulières et commerciales : en 2009, les aides de l'État dopent les immatriculations neuves	5
	Les voitures bénéficiaires du bonus représentent 56 % des ventes en 2009	6
	En 2009, le bonus écologique profite aux moteurs à essence	7
	et aux petites cylindrées	8
	Les achats de voitures neuves des entreprises reculent de 8 $\%$ en 2009, ceux des particuliers progressent de 32 $\%$	9
	Les immatriculations de voitures neuves sont concentrées dans les aires urbaines et sur le littoral	9
2 -	- Voiturettes : le repli des immatriculations en 2009 fait suite à plusieurs années de forte croissance	11
3 -	- Motocycles : les immatriculations neuves reculent pour la troisième année consécutive	12
4 -	- Remorques légères et caravanes : les ventes chutent de 17 % en 2009	13
5 -	- Camping-cars : dans un marché en baisse, les Pays de la Loire conservent leur première place nationale	14
6 -	- Véhicules automoteurs spécialisés : les transactions se replient de 22 % en 2009	15
7 -	- Autobus et autocars : pour la seconde année consécutive, les immatriculations neuves progressent fortement	16
8 -	- Camionnettes : le volume des transactions recule de 9 % en 2009	17
9 -	- Camions : le marché du neuf s'effondre d'un tiers en 2009	18
10	- Tracteurs routiers : les transporteurs diffèrent leurs achats qui reculent de 29 % en 2009	19
11	– Remorques routières : grâce à la bonne tenue du marché de l'occasion, la région consolide son deuxième rang	20
12	– Semi-remorques : le recul des immatriculations est particulièrement marqué en Loire-Atlantique	21
13	- Tracteurs agricoles : l'effondrement du revenu des exploitants entraîne une baisse de 13 % des immatriculations	22
Les	s catégories de véhicules	23
Dé	finitions	24
Re	pères bibliographiques	24

Synthèse – En 2009, la chute des immatriculations de véhicules utilitaires contraste avec le boom des ventes de voitures particulières

En 2009, les immatriculations de véhicules ont été peu dynamiques en Pays de la Loire. Tous genres confondus (hors série spéciale TT¹), elles se sont élevées à 557 000 immatriculations (27 % d'immatriculations neuves, 73 % d'immatriculations d'occasion), soit une diminution de 2,4 % par rapport à 2008. Les seuls segments à progresser, celui des autobus & autocars (+ 9 %) et celui des remorques routières (+ 4 %), sont également ceux pour lesquelles le volume des immatriculations est le plus faible (moins de 800 transactions en 2009).

Le marché des voitures particulières et commerciales est resté stable à 413 000 transactions. Mais sur ce segment, le partage entre les immatriculations neuves et celles d'occasion a été modifié : la forte poussée des ventes des constructeurs (+ 16 %) s'est faite au détriment du marché de l'ancien (- 5 %). Les achats records de voitures particulières et commerciales neuves (104 200 véhicules en 2009) s'expliquent par les aides de l'État (prime à la casse et bonus écologique) et par l'anticipation, de la part des ménages, de leur réduction à partir du 1^{er} janvier 2010.

Le fort recul des immatriculations de véhicules utilitaires est à relier à la récession économique. Sur le segment des véhicules lourds (de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge), le phénomène a été accentué par les difficultés du secteur des transports routiers de marchandises dues au recul de la demande en services de transport. Les entreprises du secteur ont en conséquence différé le renouvellement de leur flotte de poids lourds. Ainsi, en 2009, les immatriculations neuves d'ensembles routiers (tracteurs et semi-remorques) se sont repliées de 43 % dans la région.

Immatriculations de véhicules en 2009 dans les Pays de la Loire

	Immatı	riculations	neuves	Immatric	culations d'	occasion		Ensemble	
	2009	Evolution 09 / 08	Région / France	2009	Evolution 09 / 08	Région / France	2009	Evolution 09 / 08	Région / France
Voitures particulières et commerciales	104 184	+ 16 %	4,6%	309 110	-5%	5,9%	413 294	+ 0 %	5,5%
Voiturettes	1 116	-8%	7,6%	2 307	-9 %	7,8%	3 423	-8%	7,7%
Motocycles	9 579	- 14 %	3,8%	32 247	+ 2 %	5,4%	41 826	-2 %	4,9%
Remorques légères et caravanes	4 536	- 17 %	8,1%	Immatriculat	ions des rem. I	égères et cara	vanes d'occasi	on non suivies	par le FCA
Camping-cars	2 095	- 21 %	11,6%	4 200	+ 5 %	9,4%	6 295	-5%	10,1%
Véhicules automoteurs spécialisés *	431	- 30 %	4,2%	1 090	– 18 %	6,2%	1 521	- 22 %	5,5%
Autobus et autocars	336	+ 20 %	4,5%	453	+ 2 %	7,0%	789	+ 9 %	5,7%
Camionnettes	19 935	– 15 %	5,7%	45 360	-6%	6,4%	65 295	-9 %	6,2%
Camions	1 130	- 34 %	7,0%	1 812	+ 1 %	6,6%	2 942	- 16 %	6,8%
Tracteurs routiers	1 434	- 43 %	8,8%	1 268	+ 1 %	7,1%	2 702	- 29 %	7,9%
Remorques routières	282	- 20 %	12,4%	480	+ 25 %	13,4%	762	+ 4 %	13,0%
Semi-remorques routières	1 401	- 43 %	11,0%	1 719	-8%	7,2%	3 120	- 28 %	8,5%
Tracteurs agricoles	3 605	-9 %	9,1%	6 906	– 15 %	8,0%	10 511	- 13 %	8,3%
Ensemble	150 064	+ 3 %	4,9%	406 952	-4%	6,0%	557 016	-2%	5,6%

^{*} Hors camping-cars

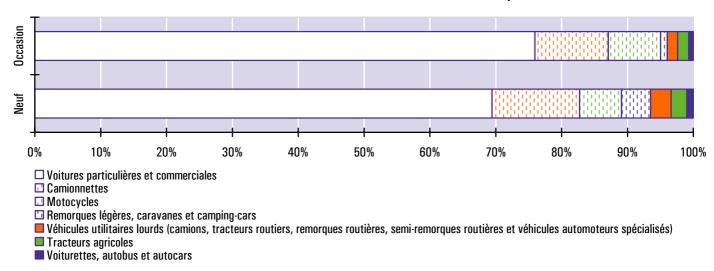
Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Les évolutions constatées en France métropolitaine (+ 1 % pour les immatriculations neuves, - 3 % pour les immatriculations d'occasion) sont voisines de celles observées dans les Pays de la Loire. En 2009, la région a représenté 5,6 % des immatriculations nationales, ce qui est conforme à son poids démographique ou économique. Pour certaines catégories de véhicules, elle a pu maintenir une position de choix dans le classement des régions. Ainsi, plus de 10 % des campings-cars, remorques et semi-remorques neufs vendus en France métropolitaine ont été immatriculées dans l'un des cinq départements des Pays de la Loire.

¹ Les immatriculations de la série spéciale TT (transit temporaire) ne sont pas compris dans le champ de la présente publication en raison de leur spécificité et en particulier du fait qu'elles sont le fait de particuliers qui ont leur résidence normale hors du territoire de l'Union Européenne ou dans les DOM-TOM et qui viennent effectuer un séjour temporaire en Métropole. Ces clients peuvent acquérir des véhicules neufs (sur le territoire national) en exonération des droits de douane et de la TVA. Ces véhicules sont immatriculés dans la série spéciale"TT" pendant une durée de 6 mois maximum. On enregistre chaque année en Pays de la Loire entre dix et vingt immatriculations en transit temporaire.

Dans les Pays de la Loire, la majorité des immatriculations de véhicules sont des voitures particulières et commerciales. En 2009, elles ont représenté les deux tiers des ventes de véhicules neufs et les trois quart des transactions d'occasion. La part des véhicules utilitaires affectés au transport de marchandises (camionnettes et véhicules utilitaires lourds) est de 16 % pour les immatriculations neuves et de 12 % pour celles d'occasion. Par ordre d'importance des transactions, les motocycles occupent le troisième rang. Leur poids est plus fort sur le marché du neuf que sur celui de l'ancien (7,9 % contre 6,4 %). Le solde (voiturettes, campings-cars, tracteurs agricoles, ...) représente 5 % des immatriculations.

Structure des immatriculations de véhicules en 2009 dans les Pays de la Loire

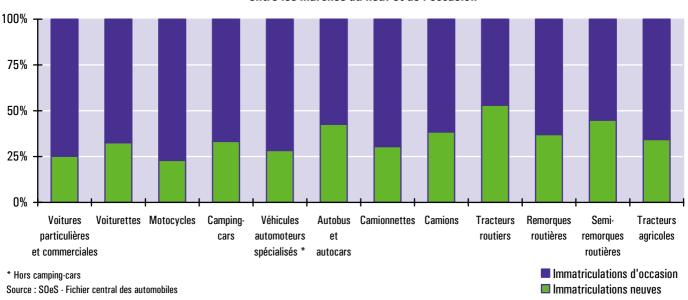


Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Les marchés des motocycles et des voitures particulières sont ceux où la part des immatriculations neuves est la plus faible. Sur ces deux segments, où il se vend en moyenne un seul véhicule neuf pour trois véhicules d'occasion, le marché de l'ancien est alimenté pour une grande part par celui du neuf puisque les concessionnaires ont généralisé la reprise des véhicules de première ou seconde main pour l'achat d'un neuf.

Les tracteurs routiers constituent la seule catégorie pour laquelle le marché du neuf représente plus de la moitié de l'ensemble des immatriculations. Cette spécificité trouve son origine dans le fait que les tracteurs routiers sont utilisés de manière intensive par les entreprises de transport (près de 90 000 kilomètres par an en moyenne) et sont, par conséquent, peu nombreux à faire une seconde carrière dans le compte propre. Les immatriculations de semi-remorques sont dans 45 % des cas des véhicules neufs. Ils ne souffrent pas d'une usure du moteur et vivent donc plus longtemps que les autres véhicules.

Répartition des immatriculations de véhicules en 2009 dans les Pays de la Loire entre les marchés du neuf et de l'occasion



1 – Voitures particulières et commerciales : en 2009, les aides de l'État dopent les immatriculations de véhicules neufs

Le marché automobile des Pays de la Loire est peu tourné vers les achats de véhicules neufs : au cours de la décennie 2000, le rapport moyen entre immatriculations d'occasion et immatriculations neuves s'est établi à 3,7 contre 2,6 en France métropolitaine. Par conséquent, les ventes de voitures neuves ne représentent dans la région que 4,5 % des ventes nationales, soit une part inférieure d'un point au poids démographique des Pays de la Loire.

Immatriculations de voitures particulières et commerciales en 2008 et 2009

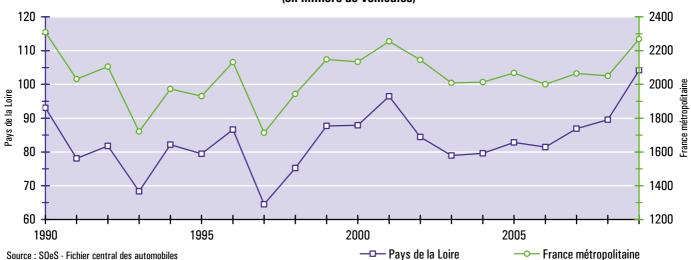
	Imma	triculations n	euves	lmmatr	iculations d'o	ccasion		Ensemble	
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution
Loire-Atlantique	37 888	42 572	+ 12 %	113 038	107 607	-5 %	150 926	150 179	-0 %
Maine-et-Loire	15 991	18 893	+ 18 %	71 155	68 433	-4 %	87 146	87 326	+ 0 %
Mayenne	5 970	7 461	+ 25 %	27 050	25 902	-4 %	33 020	33 363	+ 1 %
Sarthe	14 858	16 966	+ 14 %	50 529	47 837	-5 %	65 387	64 803	-1%
Vendée	14 863	18 292	+ 23 %	61 914	59 331	-4 %	76 777	77 623	+ 1 %
Pays de la Loire	89 570	104 184	+ 16 %	323 686	309 110	- 5 %	413 256	413 294	+ 0 %
France métropol.	2 050 283	2 268 671	+ 11 %	5 393 043	5 240 408	-3 %	7 443 326	7 509 079	+ 1 %
Région / France	4,4%	4,6%		6,0%	5,9%		5,6%	5,5%	

Champ : véhicule routier automobile, autre qu'un motocycle ou une voiturette, de moins de 10 places assises

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

En 2009, les immatriculations de voitures neuves en Pays de la Loire ont progressé de 16 % par rapport à celles de l'année 2008. Les 104 000 ventes ainsi réalisées constituent le meilleur millésime jamais enregistré (le précédent record datait de 2001 avec 96 500 immatriculations). Elles sont la conséquence du renforcement des aides de l'État en 2009 (bonus écologique et prime à la casse), de l'anticipation par les acheteurs de leur diminution à compter du 1er janvier 2010 et des offres promotionnelles des constructeurs.

Immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves (en milliers de véhicules)



Comme évoqué plus haut, en matière d'équipement automobile, les particuliers et entreprises des Pays de la Loire présentent la particularité de privilégier, plus qu'au niveau national, le marché de l'occasion. Néanmoins, en 2009, les transactions commerciales de particulier à particulier ou par l'intermédiaire d'établissements spécialisés ont subi le contrecoup du boom enregistré sur le marché du neuf. Ainsi l'an passé, toutes carrosseries confondues, près de 310 000 voitures ont changé de propriétaire en seconde main ou plus dans les Pays de la Loire (-4,5 % par rapport à 2008).

Le bonus écologique et la prime à la casse : deux soutiens à la filière automobile française victimes de leur succès

Le dispositif initial

Le bonus écologique vise à promouvoir par le biais d'un « signal prix » l'acquisition de véhicules moins polluants. Il récompense, via un bonus, les acquéreurs de voitures neuves émettant le moins de CO2 et décourage, via un malus, ceux qui optent pour les modèles les plus polluants. Il est fondé sur les émissions de CO2 par kilomètre parcouru. Le système est largement autofinancé, les recettes du malus équilibrant en partie les dépenses du bonus. Le dispositif concerne les voitures particulières et commerciales neuves achetées en France. Annoncée le 5 décembre 2007, la mesure a pris effet immédiatement pour le bonus, mais uniquement à partir du 1^{er} janvier 2008 pour le malus.

À ce dispositif, s'ajoute un complément dénommé "super bonus" puis "prime à la casse" à partir de janvier 2009 : une somme supplémentaire de 300 € est accordée si l'acquisition du véhicule neuf de moins de 130 grammes de CO₂ par kilomètre est accompagnée du retrait de la circulation d'un véhicule de plus de 15 ans. En 2009, le montant de la prime à la casse est passé de 300 à 1 000 € l'âge minimum exigé des véhicules détruits a été réduit à 10 ans et le dispositif a été étendu aux véhicules utilitaires légers.

Le dispositif en 2010

Le succès de ces deux mesures (et donc leur coût croissant) a conduit l'État à modifier les montants et seuils de versement.

Le montant de la prime à la casse a été réduit à 700 € au 1^{er} janvier 2010 et passera à 500 € à partir du 1^{er} juillet, jusqu'à la fin du dispositif le 31 décembre 2010.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, les montants du bonus écologique sont moins élevés et les seuils sont durcis de 5 grammes. Les voitures qui émettent de 96 grammes de CO₂ par kilomètre à 115 grammes (au lieu de 101 grammes à 120 grammes) donnent droit à un bonus de 500 € (au lieu de 700 €). La tranche 116 grammes à 125 grammes (au lieu de 121 grammes à 130 grammes) passe à 100 euros (contre 200 €). Le malus démarre à 156 grammes (200 €) et non plus 161 grammes.

Les effets de cette "fiscalité verte"

Ils sont triples :

- les consommateurs sont incités à acheter des voitures moins polluantes,
- le parc automobile est renouvelé avec la disparition des modèles les plus anciens,
- les constructeurs sont encouragés à poursuivre leurs efforts dans la mise au point de véhicules propres.

Depuis la mise en œuvre du bonus écologique, les émissions de CO2 des véhicules neufs ont diminué de manière importante : 149 grammes de CO₂ par kilomètre à fin 2007, 140 grammes à fin 2008 et 134 grammes à fin 2009. Cette baisse place la France pour la première fois en tête des pays européens.

Les voitures bénéficiaires du bonus représentent 56 % des ventes en 2009

L'instauration du bonus écologique, intervenu en fin d'année 2007, a permis une forte hausse des immatriculations neuves de voitures faiblement émettrices de CO₂ amplifiant une tendance déjà observée ces dernières années.

Ses effets ont été renforcés par deux éléments conjoncturels majeurs sur la période 2008 – 2009 :

- en 2008, l'évolution du prix des carburants automobiles a favorisé l'achat de véhicules plus sobres en consommation ;
- en 2009, la dégradation de la situation économique et sociale a induit des arbitrages nouveaux au sein des budgets des ménages.

Sur les 104 000 voitures particulières et commerciales neuves immatriculées en 2009 dans les Pays de la Loire, 58 000 (soit 56 %) ont bénéficié d'un bonus dans le cadre des aides de l'État : elles émettent moins de 130 grammes de CO2 au kilomètre. Les immatriculations de véhicules émetteurs de plus de 160 grammes de CO2 au kilomètre, concernées par le malus, sont au nombre de 7 900 (8 %). Enfin 38 500 automobiles immatriculées en 2009 (37 %) émettant entre 131 et 160 grammes de CO₂ au kilomètre se sont situées en zone neutre.

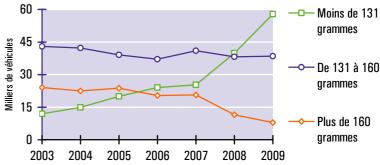
La part des immatriculations de voitures neuves faiblement émettrices de CO2 (moins de 130 grammes de CO2 au kilomètre) était déjà en forte progression avant 2008, en lien avec l'augmentation du prix des carburants, passant de 15 % en 2003 à 29 % en 2007. Ce mouvement s'est nettement accéléré en 2008 et 2009 avec la mise en œuvre du bonus / malus écologique. Les voitures bénéficiaires du bonus représentent plus de la moitié des ventes en 2009 (56 % en Pays de la Loire comme en France métropolitaine).

Répartition par classe d'émission de CO2 des immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves en 2009

	Moins de 131 g.	De 131 à 160 g.	Plus de 160 g.	Ensemble
Loire-Atlantique	24 080	15 298	3 193	42 572
Maine-et-Loire	10 124	7 225	1 544	18 893
Mayenne	4 107	2 806	544	7 461
Sarthe	9 130	6 642	1 194	16 966
Vendée	10 418	6 486	1 388	18 292
Pays de la Loire	57 859	38 457	7 863	104 184
France métropol.	1 259 545	807 486	201 628	2 268 671
Région / France	4,6%	4,8%	3,9%	4,6%

Champ: véhicule routier automobile, autre qu'une voiturette, de moins de 10 places assises Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Immatriculations de voitures neuves selon la classe d'émission de CO2 dans les Pays de la Loire

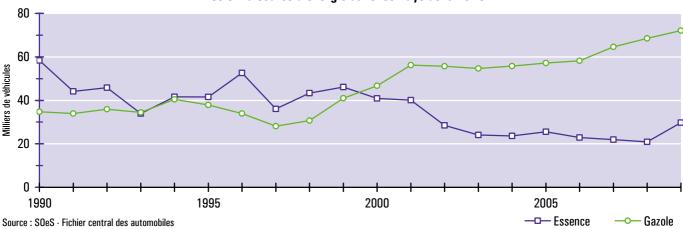


Source: SOeS - Fichier central des automobiles

En 2009, le bonus écologique profite aux moteurs à essence ...

La diésélisation du parc automobile est une tendance de fonds¹. Manifeste depuis le milieu des années 1980, elle s'est accentuée dans la région au cours des dix dernières années. En Pays de la Loire, la part des véhicules diesel dans les immatriculations de voitures neuves est ainsi passée de 41 % à 77 % entre 1998 et 2008.

Immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves selon la source d'énergie dans les Pays de la Loire



¹ Ce phénomène est lié à quatre facteurs : le gazole est, du fait d'une moindre taxation (différentiel de TIPP), meilleur marché que l'essence ; un moteur diesel consomme une plus faible quantité de carburant en volume qu'un moteur à essence ; les véhicules à moteur diesel ont une plus grande longévité ; les différences de prix à l'achat entre les modèles gazole et essence se sont réduits.

L'année 2009 a été marquée par un net retournement de tendance en la matière : les immatriculations de véhicules diesel ont certes progressé (+ 5,3 %) mais de facon beaucoup moins importante que celles équipées de moteurs à essence (+ 25 %). La part du diesel dans les immatriculations neuves est ainsi retombée à 69 %. La diésélisation des immatriculations de voitures neuves, qui s'était accélérée entre 2006 et 2008 dans la région (+ 5 points), a en effet contribué au resserrement de l'écart de prix entre le gazole et l'essence¹, favorisant ainsi l'an passé le développement de véhicules essence faiblement émetteurs de CO₂.

Les immatriculations d'automobiles roulant avec des carburants autres que l'essence ou le gazole restent marginales dans les Pays de la Loire. En 2009, les véhicules électriques ou à bicarburation (principalement GPL + essence) ont représenté 2,2 % de l'ensemble des immatriculations de voitures neuves. Ils sont néanmoins, en part relative, plus nombreux que dans les autres régions françaises (1,7 %).

Répartition par source d'énergie des immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves en 2009

	Essence	Gazole	Autres	Ensemble	% gazole
Loire-Atlantique	12 624	29 124	824	42 572	68%
Maine-et-Loire	5 449	12 963	481	18 893	69%
Mayenne	1 915	5 408	138	7 461	72%
Sarthe	4 791	11 752	423	16 966	69%
Vendée	4 969	12 911	412	18 292	71%
Pays de la Loire	29 748	72 158	2 278	104 184	69%
France métropol.	632 624	1 597 744	38 303	2 268 671	70%
Région / France	4,7%	4,5%	5,9%	4,6%	

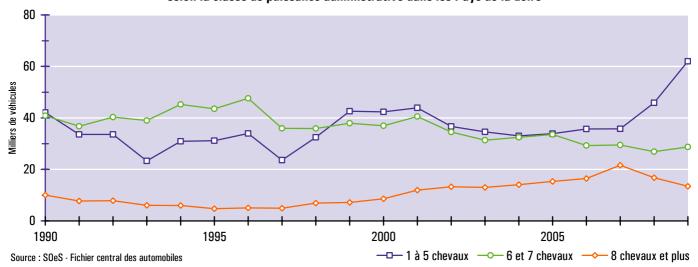
Champ : véhicule routier automobile, autre qu'une voiturette, de moins de 10 places assises

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

... et aux petites cylindrées

Depuis sa mise en place, fin 2007, le bonus écologique a entraîné une forte augmentation des immatriculations neuves de petites cylindrées. Ainsi, dans les Pays de la Loire, les achats de voitures de moins de 6 chevaux fiscaux ont bondi, en 2009, de 35 % par rapport à 2008 et de 73 % par rapport à 2007. A l'inverse, celles de plus de 7 chevaux sont en fort recul : 20 % par rapport à 2008 et - 38 % par rapport à 2007.

Immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves selon la classe de puissance administrative dans les Pays de la Loire



¹ Les raffineries françaises ne produisent plus suffisamment de gazole pour satisfaire la demande intérieure. La France est devenue importatrice nette de gazole, ce qui alimente la tendance haussière des prix.

Les achats de voitures neuves des entreprises reculent de 8 % en 2009, ceux des particuliers progressent de 32 %

Les voitures particulières et commerciales peuvent appartenir à des ménages ou à des personnes morales (administrations, sociétés ou professionnels indépendants).

En 2009, 30 % des automobiles neuves ont été acquises dans les Pays de la Loire par des entreprises. Ce sont des voitures de sociétés, de location ou de démonstration, auxquelles s'ajoutent celles achetées par des professionnels indépendants, répertoriés dans les immatriculations des particuliers (leur part est estimée à 5 % au niveau national, une part importante d'entre-elles sont vendues à des conducteurs de taxis artisans). La structure du parc de voitures est donc notablement influencée par les achats de type professionnel. Il en est de même sur le reste du territoire national comme d'ailleurs dans les autres pays d'Europe. Lorsque ces voitures sont revendues par la suite, elles le sont essentiellement à des particuliers, puisque ceux-ci achètent 98 % des voitures d'occasion.

Structure des immatriculations de voitures particulières et commerciales selon le type de propriétaire

2008	Immatriculations neuves			lmmatr	iculations d'o	occasion	Ensemble		
2000	Particuliers	Entreprises	Part entrep.	Particuliers	Entreprises	Part entrep.	Particuliers	Entreprises	Part entrep
Loire-Atlantique	20 321	17 567	46%	110 588	2 450	2,2%	130 909	20 017	13%
Maine-et-Loire	9 877	6 114	38%	69 549	1 606	2,3%	79 426	7 720	9%
Mayenne	4 261	1 709	29%	26 490	560	2,1%	30 751	2 269	7%
Sarthe	10 235	4 623	31%	49 605	924	1,8%	59 840	5 547	8%
Vendée	10 674	4 189	28%	60 594	1 320	2,1%	71 268	5 509	7%
Pavs de la Loire	55 368	34 202	38%	316 826	6 860	2.1%	372 194	41 062	10%

2009	Immatriculations neuves			lmmatr	iculations d'o	ccasion	Ensemble			
2005	Particuliers	Entreprises	Part entrep.	Particuliers	Entreprises	Part entrep.	Particuliers	Entreprises	Part entrep.	
Loire-Atlantique	27 397	15 175	36%	105 178	2 429	2,3%	132 575	17 604	12%	
Maine-et-Loire	12 970	5 923	31%	66 905	1 528	2,2%	79 875	7 451	9%	
Mayenne	5 559	1 902	25%	25 299	603	2,3%	30 858	2 505	8%	
Sarthe	12 926	4 040	24%	46 678	1 159	2,4%	59 604	5 199	8%	
Vendée	13 994	4 298	23%	58 052	1 279	2,2%	72 046	5 577	7%	
Pays de la Loire	72 846	31 338	30%	302 112	6 998	2,3%	374 958	38 336	9%	

Champ: véhicule routier automobile, autre qu'un motocycle ou une voiturette, de moins de 10 places assises

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

En 2009, avec la récession économique, les entreprises ont marqué une pause dans le renouvellement de leur parc de voitures : dans la région, les immatriculations de voitures commerciales neuves se sont repliées de 8,4 % par rapport à 2008. Dans le même temps, les achats des particuliers ont bondi de 32 %; les ménages sont ainsi les grands bénéficiaires des aides de l'État.

Les immatriculations de voitures neuves sont concentrées dans les aires urbaines et sur le littoral

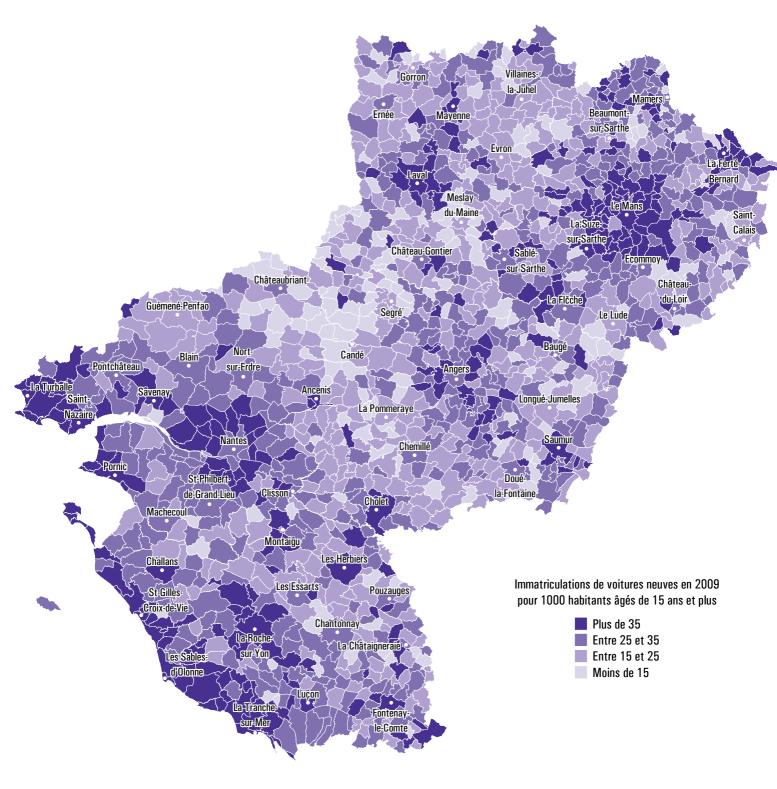
En 2009, on a recensé dans la région trente-sept ventes de voitures neuves pour mille habitants âgés de quinze ans et plus (contre quarante-quatre en France métropolitaine). Ce ratio moyen, fortement corrélé au niveau de revenu des ménages, est dépassé d'une part dans l'espace à dominante urbaine, en particulier en banlieue et dans les couronnes périurbaines ; d'autre part dans les communes du bord de mer.

Immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves dans les principales communes des Pays de la Loire

	Population	Imma	triculations n	euves	Immat. /
	(15 ans et +)	2008	2009	Evolution	1000 hab.
Nantes	237 553	6 655	7 054	+ 6 %	29,7
Angers	128 144	3 910	4 267	+ 9 %	33,3
Le Mans	121 117	6 007	6 156	+ 2 %	50,8
Saint-Nazaire	56 948	2 187	2 652	+ 21 %	46,6
Cholet	44 623	2 390	2 419	+ 1 %	54,2
La Roche-sur-Yon	42 543	2 101	2 431	+ 16 %	57,1
Laval	42 394	1 394	1 778	+ 28 %	41,9

Sources: SOeS (Fichier central des automobiles), INSEE (Recensement de la population – Millésime 2006)

Immatriculations communales de voitures particulières et commerciales neuves en 2009 rapportées au nombre d'habitants âgés de quinze ans et plus



Champ: véhicule routier automobile, autre qu'un motocycle ou une voiturette, de moins de 10 places assises Sources: SOeS (Fichier central des automobiles), INSEE (Recensement de la population – Millésime 2006)

Note au lecteur - L'interprétation de la carte ci-dessus doit se faire en considérant les deux éléments suivants :

- Environ un tiers des voitures neuves est acheté dans les Pays de la Loire par des entreprises. Les ratios (immatriculations / population) très élevés, atteints dans certaines communes telles qu'Orvault (44), Mouilleron-le-Captif (85) ou Saint-Herblain (44), s'expliquent par la présence de sociétés (loueurs de véhicules et concessionnaires automobiles) ayant par nature d'importantes flottes de véhicules.
- 2. Les communes du littoral se distinguent pour une grande part en raison de leur profil socio-économique et de leur pyramide des âges : la part et les revenus de la population en âge de conduire y sont plus élevés qu'ailleurs.

2 - Voiturettes:

le repli des immatriculations en 2009 fait suite à plusieurs années de forte croissance

En 2009, les immatriculations de voiturettes ont reculé de 8 % dans la région (- 7,8 % pour les immatriculations neuves ; - 8,7 % pour celles d'occasion), contre - 5 % en France métropolitaine. Cette baisse, liée à la récession économique mais aussi aux aides de l'État accordées aux acheteurs de voitures particulières, fait suite à plusieurs années de forte croissance. Le dynamisme des ventes de voiturettes neuves, ainsi observé depuis 2002 (+ 26 % en Pays de la Loire, + 61 % en France métropolitaine), s'explique par le vieillissement de la population, la commercialisation de modèles plus attractifs¹ et surtout l'augmentation du nombre de retrait de permis de conduire².

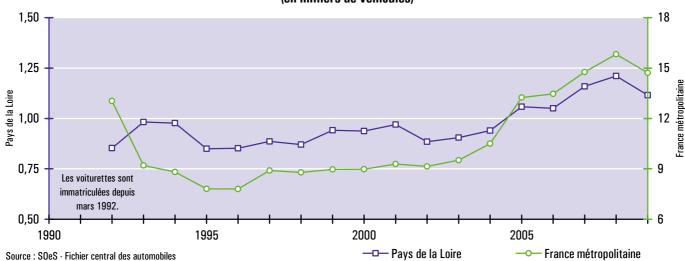
Immatriculations de voiturettes en 2008 et 2009

	Imma	triculations n	euves	lmmatr	iculations d'o	occasion		Ensemble	
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution
Loire-Atlantique	324	302	-7%	638	624	-2 %	962	926	-4 %
Maine-et-Loire	289	261	- 10 %	648	573	- 12 %	937	834	- 11 %
Mayenne	91	97	+ 7 %	197	176	– 11 %	288	273	-5 %
Sarthe	178	194	+ 9 %	506	465	-8 %	684	659	-4 %
Vendée	328	262	- 20 %	537	469	- 13 %	865	731	– 15 %
Pays de la Loire	1 210	1 116	-8%	2 526	2 307	-9 %	3 736	3 423	-8 %
France métropol.	15 821	14 715	-7%	30 736	29 670	- 3 %	46 557	44 385	-5 %
Région / France	7,6%	7,6%		8,2%	7,8%		8,0%	7,7%	

Champ: cyclomoteurs carrossés à plus de deux roues, sans permis, de cylindrée inférieure à 50 cm³ (véhicules à essence) ou dont la puissance n'excède pas 4 kW (autres véhicules) Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Les Pays de la Loire ont été, pendant de nombreuses années, la première région française pour le nombre d'immatriculations neuves de voiturettes. Au milieu des années 1990, 11 % des ventes nationales de ces voitures sans permis étaient réalisées dans la région, soit le double de son poids démographique. Les Pays de la Loire ont conservé leur place de n° 1 jusqu'en 2003 ; ils sont aujourd'hui devancés par l'Île-de-France, le Nord Pas-de-Calais et Rhône-Alpes.

Immatriculations de voiturettes neuves (en milliers de véhicules)



Rapporté à la population, la Vendée est le premier département français pour le nombre d'immatriculations neuves de voiturettes. Le ratio immatriculations pour 100 000 habitants s'y est élevé en 2009 à 43 contre 32 dans les Pays de la Loire et 23 en France métropolitaine.

¹ Les cinq constructeurs français, dont Microcar SAS (basé à Boufféré en Vendée), ont fait d'importants efforts en matière de confort et de design.

² 140 000 Français roulent en voiturettes. Selon une étude du fabricant Aixam Méga, 93 % d'entre eux ne possèdent pas le permis. En 2009, 93 000 automobilistes se sont vus retirer leur permis de conduire en France (+ 36 % par rapport à 2006).

3 - Motocycles:

les immatriculations neuves reculent pour la troisième année consécutive

En 2009, les immatriculations de motocycles (neuves et d'occasion) ont diminué de 2 % dans les Pays de la Loire. Ce recul marque une rupture avec la tendance observée depuis une quinzaine d'années. Le précédent repli datait de 1993, là aussi dans un contexte de crise économique.

Immatriculations de motocycles en 2008 et 2009

	Imma	triculations n	euves	lmmatr	iculations d'o	occasion		Ensemble	
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution
Loire-Atlantique	4 285	3 691	- 14 %	10 231	10 578	+ 3 %	14 516	14 269	-2 %
Maine-et-Loire	2 111	1 724	- 18 %	6 749	6 882	+ 2 %	8 860	8 606	-3 %
Mayenne	871	761	- 13 %	2 666	2 710	+ 2 %	3 537	3 471	-2 %
Sarthe	1 956	1 666	– 15 %	5 974	6 163	+ 3 %	7 930	7 829	-1%
Vendée	1 973	1 737	- 12 %	5 862	5 914	+ 1 %	7 835	7 651	-2 %
Pays de la Loire	11 196	9 579	– 14 %	31 482	32 247	+ 2 %	42 678	41 826	-2 %
France métropol.	287 398	254 065	- 12 %	579 916	596 443	+ 3 %	867 314	850 508	-2 %
Région / France	3,9%	3,8%		5,4%	5,4%		4,9%	4,9%	

Champ: tricycle à moteur, quadricycle à moteur (autre que voiturette) et motocyclette de cylindrée supérieure à 50 cm³

1995

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

1990

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Pour la première fois depuis 2004, les immatriculations de motocycles neuves ont été inférieures l'an dernier à 10 000 unités dans les Pays de la Loire. Avec 9 600 ventes réalisées en 2009, le marché du neuf a régressé pour le troisième exercice consécutif. Á la différence des années précédentes (- 2,6 % en 2007 et - 1,6 % en 2008), la baisse de l'an passé est de très forte ampleur (- 14,4 %), comparable à celles de 1993 et 1994. Ce repli, conséquence de la dégradation de la situation économique et sociale, a été aggravé par les aides de l'État destinées à soutenir l'industrie automobile mais qui ont sans doute provoqué en 2009 des reports de ventes du marché de la moto vers celui de la voiture particulière.

Immatriculations de motocycles neuves

(en milliers de véhicules) 14 350 12 300 10 250 Pays de la Loire 200 150 6 100 2 50 0 0

Sur le marché de l'occasion, les transactions sont en progression constante depuis 2004 dans la région. Si elles sont restées bien orientées en 2009 (+ 2,4 % dans les Pays de la Loire ; + 2,8 % en France métropolitaine), elles n'ont cependant pas compensé la chute des ventes des constructeurs.

2000

--- Pays de la Loire

2005

--- France métropolitaine

4 – Remorgues légères et caravanes : les ventes chutent de 17 % en 2009

Principalement destiné aux particuliers, le marché des remorques légères¹ et des caravanes² s'était, jusqu'à une période récente, montré très dynamique. Entre 2003 et 2007, les ventes s'étaient ainsi accrues de 54 % dans la région (+ 46 % en France métropolitaine). Mais, consécutivement à la stagnation observée en 2008, le marché s'est replié de 17 % l'an passé dans la région. Cette inflexion de tendance doit être mise en relation avec le contexte économique. Sur le segment des caravanes, elle s'explique en grande partie par l'émergence de nouveaux modes de consommation touristique (mobil-homes, campings-cars, voyages en autocars et vols à bas coût).

Immatriculations de remorques légères et de caravanes en 2008 et 2009

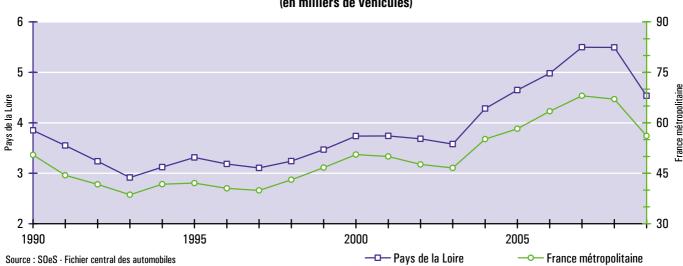
	Imma	triculations n	euves	lmmatr	iculations d'o	occasion	Ensemble			
	2008 2009 Evolution			2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	
Loire-Atlantique	1 917	1 607	- 16 %							
Maine-et-Loire	1 102	938	– 15 %	Résu	tats non dis	ponibles, les	immatriculation	ons d'occasio	n des	
Mayenne	546	411	- 25 %	remo	rques légères	et des cara	vanes n'étant	pas suivies	par le	
Sarthe	891	734	- 18 %	Fichie	er central des a	automobiles				
Vendée	1 038	846	- 18 %							
Pays de la Loire	5 494	4 536	– 17 %							
France métropol.	67 038	56 112	- 16 %							
Région / France	8,2%	8,1%								

Champ : remorques dont le poids total autorisé en charge est compris entre 500 kg et 6 tonnes (caravanes, remorques agraires, porte-bateaux, vans de transport de chevaux, ...)

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Les 4 536 immatriculations neuves recensées l'an passé dans la région constituent le plus faible niveau enregistré depuis 2004. Au classement des régions, les Pays de la Loire ont reculé d'un rang en 2009 (de la deuxième à la troisième position). La région est maintenant devancée par Rhône-Alpes (4 916 immatriculations neuves) et l'Île-de-France (4 802).

Immatriculations de remorques légères et de caravanes neuves (en milliers de véhicules)



Rapporté à la population, les cinq départements de la région sont tous classés dans les trente premiers départements français pour le nombre d'immatriculations neuves de remorques légères et de caravanes. En 2009, le nombre de ventes pour 100 000 habitants s'est élevé à 130 dans les Pays de la Loire contre 88 en France métropolitaine.

¹ Les remorques dont le poids total en charge est inférieur à 500 kg ne sont pas soumises à l'immatriculation. Jusqu'à 500 kg de PTAC, la remorque doit avoir une plaque d'immatriculation identique au véhicule qui la tracte. Au-dessus de 500 kg de PTAC, elle doit être immatriculée et se voit donc attribuer un certificat et un numéro d'immatriculation spécifiques.

² Au niveau national, les caravanes ont représenté en 2009 près de 20 % des immatriculations totales de remorques légères.

5 – Camping-cars: dans un marché en baisse, les Pays de la Loire conservent leur première place nationale

Le marché des camping-cars est structurellement un segment en forte expansion, stimulé par le vieillissement de la population¹, la réduction du temps de travail et l'individualisation des pratiques touristiques. Deux des principaux constructeurs français de camping-cars sont implantés dans la région : Pilote, dont le siège est à La Limouzinière en Loire-Atlantique, est le n° 2 français et le groupe Rapido, situé à Mayenne, est à la troisième place. En 2009, ils ont représenté respectivement 14 % et 13 % des ventes de camping-cars en France métropolitaine. Le groupe Trigano, leader européen, est présent en Sarthe, notamment à Sablé-sur-Sarthe avec une unité d'assemblage de camping-cars.

Immatriculations de camping-cars en 2008 et 2009

	Imma	triculations n	euves	lmmatr	iculations d'o	ccasion		Ensemble	
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution
Loire-Atlantique	845	737	– 13 %	1 292	1 354	+ 5 %	2 137	2 091	-2 %
Maine-et-Loire	371	300	– 19 %	747	825	+ 10 %	1 118	1 125	+ 1 %
Mayenne	166	121	- 27 %	357	348	-3 %	523	469	– 10 %
Sarthe	706	529	- 25 %	667	698	+ 5 %	1 373	1 227	– 11 %
Vendée	554	408	- 26 %	934	975	+ 4 %	1 488	1 383	-7%
Pays de la Loire	2 642	2 095	– 21 %	3 997	4 200	+ 5 %	6 639	6 295	- 5 %
France métropol.	21 769	18 026	– 17 %	40 348	44 562	+ 10 %	62 117	62 588	+ 1 %
Région / France	12,1%	11,6%		9,9%	9,4%		10,7%	10,1%	

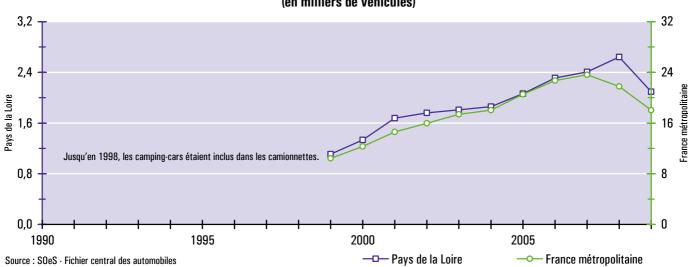
Champ: véhicule automoteur spécialisé, à la fois moyen de transport de personnes et mode d'hébergement assimilé à la caravane

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

La croissance des immatriculations neuves a été, entre 1999 et 2009, de 89 % dans les Pays de la Loire et de 73 % en France métropolitaine. Mais, ces deux dernières années, la flambée du prix du gazole (en 2008) et la stagnation du pouvoir d'achat des ménages (en 2009) ont entraîné un repli important des ventes des constructeurs au niveau national : - 8 % en 2008 puis - 17 % en 2009. De plus, contrairement à l'automobile, le marché des camping-cars ne bénéficie pas du bonus écologique et de la prime à la casse.

Dans les Pays de la Loire, les immatriculations de camping-cars ont reculé de 5,2 % en 2009. La récession économique n'a pas fondamentalement affecté l'intérêt que portent les ménages de la région au camping-car, en témoigne la bonne tenue du marché de l'occasion (+ 5,1 % l'an passé), mais elle les a détourné du marché du neuf, en repli de 21 %.

Immatriculations de camping-cars neufs (en milliers de véhicules)



Avec 2 095 immatriculations neuves en 2009 (soit 12 % du total national), les Pays de la Loire sont en tête des régions françaises, devançant la Bretagne (1 872 immatriculations), Rhône-Alpes (1 823) et l'Aquitaine (1 296). Au classement des départements, la Loire-Atlantique se situe à la première place et la Sarthe au troisième rang.

¹ Au niveau national, la clientèle des campings-cars, âgée en moyenne de 55 ans, est constituée à 45 % de retraités.

6 - Véhicules automoteurs spécialisés : les transactions se replient de 22 % en 2009

En 2009, hors camping-cars (analysés en page précédente), le marché des véhicules automoteurs spécialisés s'est effondré dans la région : la chute des immatriculations neuves (- 30 %) n'a pas profité aux transactions d'occasion, également en fort repli (- 18 %). Globalement, les immatriculations cumulées (neuf + occasion) ont reculé de 22 % en Pays de la Loire, contre - 12 % en France métropolitaine.

Immatriculations de véhicules automoteurs spécialisés (hors camping-cars) en 2008 et 2009

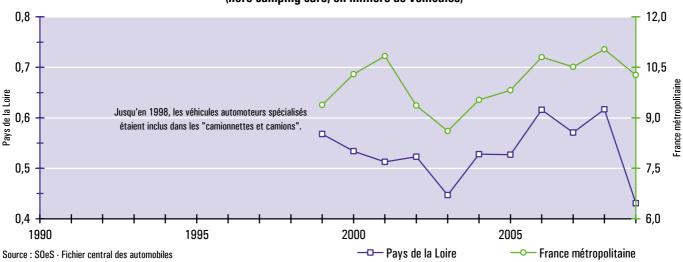
	Immat	Immatriculations neuves			Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	
Loire-Atlantique	255	154	- 40 %	423	436	+ 3 %	678	590	– 13 %	
Maine-et-Loire	129	111	- 14 %	263	205	- 22 %	392	316	- 19 %	
Mayenne	45	29	- 36 %	157	85	- 46 %	202	114	- 44 %	
Sarthe	91	61	- 33 %	209	156	- 25 %	300	217	- 28 %	
Vendée	97	76	- 22 %	274	208	- 24 %	371	284	- 23 %	
Pays de la Loire	617	431	- 30 %	1 326	1 090	– 18 %	1 943	1 521	- 22 %	
France métropol.	11 036	10 273	-7 %	20 512	17 554	- 14 %	31 548	27 827	- 12 %	
Région / France	5,6%	4,2%		6,5%	6,2%		6,2%	5,5%		

Champ : véhicule à moteur destiné à des usages autres que le transport (engins de travaux publics, ambulances, véhicules de pompiers, bennes à ordures ménagères, etc.).

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Sur le marché du neuf, le volume des ventes enregistré l'an passé est le plus faible depuis le début des mesures, en 1999. Ces 431 immatriculations forment un ensemble disparate dont les principaux postes sont les ambulances (21 %), les engins de travaux publics (21 %), les bennes à ordures ménagères (9 %), les véhicules d'incendie (7 %) et les véhicules ateliers (7 %). En 2009, le marché des ambulances neuves est le seul à ne pas s'être inscrit en retrait, avec 91 immatriculations (+ 1 % par rapport à 2008). Les autres segments ont connu des baisses importantes, supérieures à 10 % (véhicules ateliers : - 77 %; véhicules de dépannage : -40 %; véhicules d'incendie : -37 %; ...).

Immatriculations de véhicules automoteurs spécialisés neufs (hors camping-cars, en milliers de véhicules)



En 2009, il s'est vendu en moyenne dans la région un véhicule automoteur spécialisé neuf pour 2,5 véhicules d'occasion. Le ratio s'élève à 1,7 en France métropolitaine. Parmi les cinq départements de la région, seul le Maine-et-Loire se rapproche de la moyenne nationale avec un ratio de 1,8.

¹ On entend par véhicule atelier, un véhicule dont l'aménagement interne permet l'exécution d'un travail dans des conditions proches de celles que l'on peut obtenir dans un atelier ou un laboratoire. A l'instar des autres véhicules automoteurs spécialisés, il n'est pas utilisé pour le transport de marchandises.

7 – Autobus et autocars : pour la seconde année consécutive, les immatriculations neuves progressent fortement

Les véhicules affectés au transport collectif routier constituent le marché le plus dynamique des Pays de la Loire. En 2009, les immatriculations d'autobus et d'autocars ont progressé de 8,7 % dans la région (+ 20 % pour les immatriculations neuves et + 1,8 % pour celles d'occasion), contre + 3,3 % en France métropolitaine.

Le marché, constitué de trois segments (les autobus des réseaux urbains ; les autocars scolaires et des lignes régulières interurbaines ; les véhicules dédiés au transport occasionnel et touristique), est porté par :

- la multiplication des appels d'offres lancés par les autorités organisatrices de transports urbains, du fait de la croissance de la fréquentation constatée ces dernières années et du mouvement de modernisation des réseaux ;
- le renouvellement des parcs d'autocars interurbains pour se mettre en conformité avec la législation (loi handicap du 11 février 2005), qui impose que les véhicules soient accessibles aux personnes à mobilité réduite en 2015.

Immatriculations d'autobus et d'autocars en 2008 et 2009

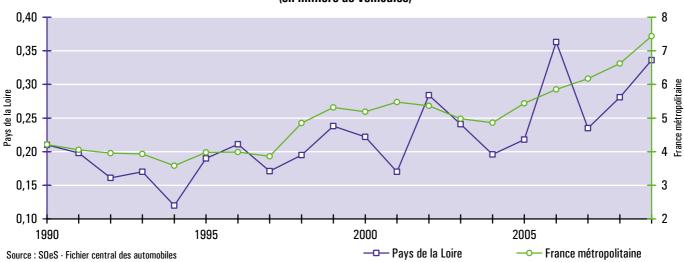
	Immatriculations neuves			lmmatr	Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	
Loire-Atlantique	107	127	+ 19 %	146	136	-7%	253	263	+ 4 %	
Maine-et-Loire	46	64	+ 39 %	71	72	+ 1 %	117	136	+ 16 %	
Mayenne	29	28	-3 %	31	23	- 26 %	60	51	– 15 %	
Sarthe	26	53	+ 104 %	26	20	- 23 %	52	73	+ 40 %	
Vendée	73	64	- 12 %	171	202	+ 18 %	244	266	+ 9 %	
Pays de la Loire	281	336	+ 20 %	445	453	+ 2 %	726	789	+ 9 %	
France métropol.	6 624	7 435	+ 12 %	6 860	6 492	- 5 %	13 484	13 927	+ 3 %	
Région / France	4,2%	4,5%		6,5%	7,0%		5,4%	5,7%		

Champ: véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins dix places assises, y compris le conducteur

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Le niveau des immatriculations de bus et cars neufs est fortement tributaire des politiques d'achat de matériel roulant mises en œuvre par les exploitants de réseaux urbains et les entreprises de transports interurbains. Dans les Pays de la Loire, la hausse de 20 % du marché du neuf cache ainsi en 2009 de profondes disparités départementales : si les immatriculations neuves d'autobus et d'autocars ont été multipliées par deux dans la Sarthe, elles ont en revanche régressé en Mayenne (- 3 %) et en Vendée (- 12 %).

Immatriculations d'autobus et d'autocars neufs (en milliers de véhicules)



8 – Camionnettes : le volume des transactions recule de 9 % en 2009

En 2009, le marché des camionnettes (véhicules utilitaires de poids total autorisé en charge inférieur ou égal à 3,5 tonnes), non concerné par le bonus écologique, a subi le contrecoup de la crise économique. Les immatriculations se sont repliées de 9,0 % dans la région (contre - 8,6 % en France métropolitaine), beaucoup d'entreprises ayant reporté le plan de renouvellement de leurs véhicules utilitaires.

Immatriculations de camionnettes en 2008 et 2009

	Imma	Immatriculations neuves			Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	
Loire-Atlantique	10 765	8 924	– 17 %	15 544	14 886	-4 %	26 309	23 810	-9 %	
Maine-et-Loire	4 648	4 281	-8 %	10 901	10 132	-7 %	15 549	14 413	-7%	
Mayenne	1 373	1 311	-5 %	4 453	4 087	-8 %	5 826	5 398	-7%	
Sarthe	2 732	2 311	– 15 %	6 870	6 388	-7 %	9 602	8 699	-9 %	
Vendée	3 834	3 108	– 19 %	10 653	9 867	-7 %	14 487	12 975	– 10 %	
Pays de la Loire	23 352	19 935	– 15 %	48 421	45 360	-6%	71 773	65 295	-9%	
France métropol.	430 402	347 916	– 19 %	724 555	708 041	-2 %	1 154 957	1 055 957	-9 %	
Région / France	5,4%	5,7%		6,7%	6,4%		6,2%	6,2%		

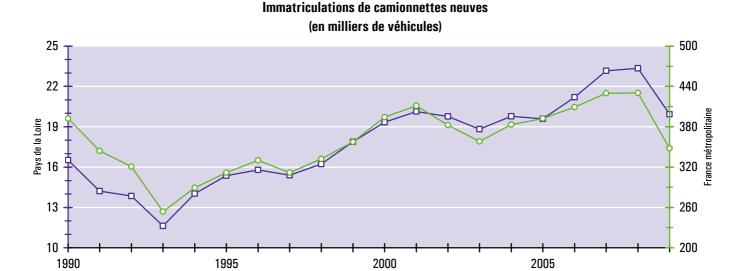
Champ: véhicule routier rigide automobile conçu principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Après trois années de croissance soutenue, les ventes de camionnettes neuves sont redescendues sous la barre des 20 000 unités l'an passé (soit un volume comparable à celui observé durant la période 2000 / 2005), en baisse de 15 % par rapport à 2008. Pour trouver trace d'un repli aussi important dans la région, il faut remonter à l'année 1993 (– 16 %).

En 2009, le marché de l'occasion n'a pas, non plus, été épargné (- 6,3 %). Son recul, plus fort que celui enregistré au niveau national (- 2,3 %), a contribué à ce que le volume cumulé des transactions (65 000 immatriculations neuves et d'occasion) soit, en Pays de la Loire, le plus faible depuis 2005.



A la différence des camionnettes d'occasion dont environ les deux tiers sont revendues à des particuliers, le marché du neuf est dominé par les professionnels. Plus de 90 % des camionnettes neuves immatriculées en 2009 ont ainsi été achetées par des entreprises (appartenant essentiellement aux secteurs de la construction, du commerce et de la location de véhicules).

---- Pays de la Loire

- France métropolitaine

Le fourgon, de type Renault Trafic, Ford Transit ou Iveco Daily, est la carrosserie la plus fréquente dans la région (58 % des immatriculations neuves) mais la part des camionnettes dérivées de voitures particulières (Citroën Berlingo, Peugeot Partner, Renault Kangoo, ...) est en essor, représentant une camionnette sur trois.

9 – Camions : le marché du neuf s'effondre d'un tiers en 2009

Sous l'effet du recul de l'activité économique et des trafics routiers de marchandises, les immatriculations de camions ont affiché l'an passé des niveaux historiquement bas, inférieurs à 3 000 unités dans les Pays de la Loire. Le niveau le plus bas antérieurement enregistré depuis 1990 était celui de 2003 avec 3 100 immatriculations. En variation annuelle, le repli de 2009 (- 16 %) est également le plus fort des vingt dernières années.

Immatriculations de camions en 2008 et 2009

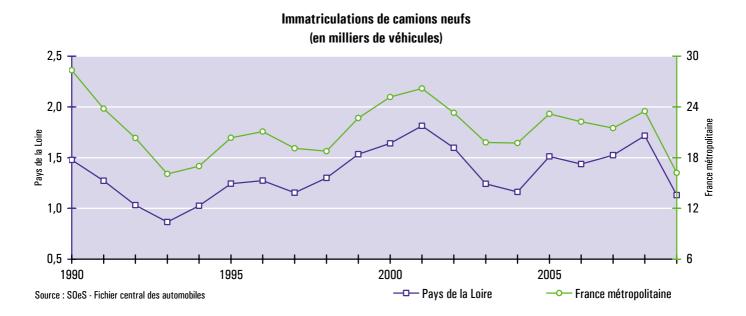
	Imma	triculations n	euves	Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution
Loire-Atlantique	619	386	- 38 %	600	636	+ 6 %	1 219	1 022	- 16 %
Maine-et-Loire	270	161	- 40 %	351	383	+ 9 %	621	544	- 12 %
Mayenne	132	113	- 14 %	171	157	-8 %	303	270	– 11 %
Sarthe	273	181	- 34 %	255	230	- 10 %	528	411	- 22 %
Vendée	421	289	- 31 %	423	406	-4 %	844	695	- 18 %
Pays de la Loire	1 715	1 130	– 34 %	1 800	1 812	+ 1 %	3 515	2 942	– 16 %
France métropol.	23 496	16 208	- 31 %	31 493	27 319	- 13 %	54 989	43 527	- 21 %
Région / France	7,3%	7,0%		5,7%	6,6%		6,4%	6,8%	

Champ: véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes.

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Sur le marché de l'occasion, les transactions se sont stabilisées (+ 0,7 %). En revanche, les ventes de camions neufs ont chuté de 34 % en raison des difficultés de trésorerie des entreprises de transport routier de marchandises et de la disparition d'un nombre élevé d'entre-elles. Avec 1 130 immatriculations, le marché du neuf est revenu au niveau de 1994.

Toutes les catégories de camions ont été concernées par l'effondrement des ventes. Les immatriculations neuves de véhicules de moins de 15 tonnes de poids total autorisé en charge ont diminué de 39 % et ne représentent plus que 24 % de l'ensemble des immatriculations neuves. Les camions compris entre 15 et 19 tonnes ont mieux résisté (baisse de 27 %) ; ils rassemblent 35 % des ventes neuves. Enfin, les immatriculations neuves des véhicules de plus de 19 tonnes, dont la part de marché est de 40 %, ont reculé de 37 %.



En 2009, le rapport entre les transactions d'occasion et les immatriculations neuves s'est élevé en moyenne à 1,6 dans la région (contre 1,05 en 2008). Il est très variable selon les départements, ne dépassant pas 1,3 dans la Sarthe et culminant à 2,4 en Maine-et-Loire.

10 - Tracteurs routiers :

les transporteurs diffèrent leurs achats qui reculent de 29 % en 2009

A l'instar des autres catégories de véhicules utilitaires lourds (camions, remorques et semi-remorques routières), les immatriculations de tracteurs routiers ont plongé de facon spectaculaire en 2009. Le secteur des transports routiers de marchandises traverse une des crises les plus profondes de son histoire, à la fois par sa durée et son intensité. Elle a entraîné de la part des entreprises utilisatrices de poids lourds une exceptionnelle diminution de leur investissement en matériel roulant.

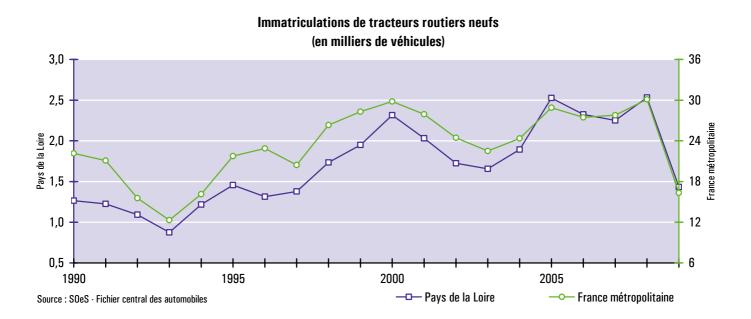
Globalement, en 2009, le cumul des transactions de tracteurs routiers (neuf + occasion) a diminué de 29 % en Pays de la Loire. Il s'élève à 2 702 immatriculations en 2009, alors qu'il avait toujours dépassé les 3 000 unités au cours de la dernière décennie. Le département de la Sarthe est celui qui a le moins souffert l'an passé, affichant un recul inférieur à 15 %.

Immatriculations de tracteurs routiers en 2008 et 2009

	Immatriculations neuves			lmmatr	Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	
Loire-Atlantique	816	364	- 55 %	356	413	+ 16 %	1 172	777	- 34 %	
Maine-et-Loire	384	237	- 38 %	247	216	- 13 %	631	453	- 28 %	
Mayenne	467	217	- 54 %	168	189	+ 13 %	635	406	- 36 %	
Sarthe	339	261	- 23 %	163	170	+ 4 %	502	431	- 14 %	
Vendée	527	355	- 33 %	316	280	– 11 %	843	635	- 25 %	
Pays de la Loire	2 533	1 434	- 43 %	1 250	1 268	+ 1 %	3 783	2 702	- 29 %	
France métropol.	30 105	16 325	- 46 %	18 452	17 808	- 3 %	48 557	34 133	- 30 %	
Région / France	8,4%	8,8%		6,8%	7,1%		7,8%	7,9%		

Champ: véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement des semi-remorques) Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Si le recours à du matériel d'occasion est en légère progression (+ 1,4 %), il n'a pas compensé la chute de 43 % des immatriculations de tracteurs neufs. Dans certains départements (Loire-Atlantique et Mayenne), ces dernières ont même diminué de plus de moitié.



Le marché du neuf a représenté à peine plus de la moitié de l'ensemble des immatriculations de tracteurs routiers en 2009 (53 %) contre les deux tiers en 2008. En Loire-Atlantique, pour la première fois depuis 1996, les immatriculations neuves sont minoritaires (47 %).

11 - Remorques routières : grâce à la bonne tenue du marché de l'occasion, la région consolide son deuxième rang

Dans le domaine des transports routiers de marchandises, le recours aux remorques routières est peu répandu dans la région, en témoigne la faiblesse des immatriculations, comparée à celles des semi-remorques (cf. page suivante). Leur utilisation est pourtant une spécialité ligérienne. Sur ce segment, les Pays de la Loire sont en effet la deuxième région française, derrière Rhône-Alpes, à la fois sur les marchés du neuf et de l'occasion.

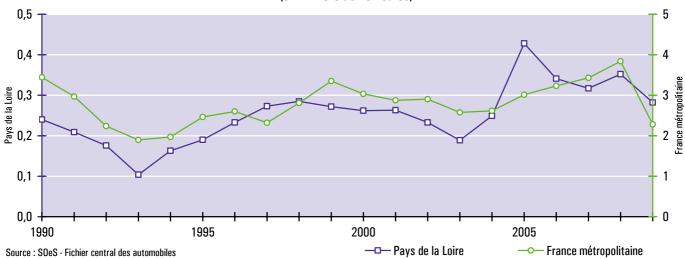
Immatriculations de remorques routières en 2008 et 2009

	Immatriculations neuves			lmmatr	Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	
Loire-Atlantique	118	68	- 42 %	106	172	+ 62 %	224	240	+ 7 %	
Maine-et-Loire	64	66	+ 3 %	85	92	+ 8 %	149	158	+ 6 %	
Mayenne	43	44	+ 2 %	37	57	+ 54 %	80	101	+ 26 %	
Sarthe	33	36	+ 9 %	52	63	+ 21 %	85	99	+ 16 %	
Vendée	94	68	- 28 %	103	96	-7%	197	164	– 17 %	
Pays de la Loire	352	282	– 20 %	383	480	+ 25 %	735	762	+ 4 %	
France métropol.	3 841	2 280	-41 %	4 904	3 593	- 27 %	8 745	5 873	- 33 %	
Région / France	9,2%	12,4%		7,8%	13,4%		8,4%	13,0%		

Champ : véhicule routier pour le transport de marchandises, d'au moins six tonnes de poids total autorisé en charge, conçu pour être remorqué par un véhicule routier automobile Source: SOeS - Fichier central des automobiles

En 2009, les immatriculations de remorques routières ont progressé de 3,7 % dans les Pays de la Loire. Le volume des ventes sur le marché du neuf a certes diminué de 20 % par rapport à 2008, mais le retrait est deux fois moindre que celui observé en France métropolitaine (- 41 %). En outre, les transactions d'occasion se sont remarquablement comportées (+ 25 %), notamment en Loire-Atlantique et en Mayenne, alors que dans le même temps elles chutaient de 27 % sur l'ensemble du territoire national. La part des Pays de la Loire dans les immatriculations des 22 régions métropolitaines a ainsi fortement progressé entre 2008 et 2009 (+ 4,6 points) pour atteindre 13 %.

Immatriculations de remorques routières neuves (en milliers de véhicules)



Les remorques routières de volume intermédiaire (comprises entre 15 et 19 tonnes de poids total autorisé en charge) sont celles qui ont le plus souffert du recul du marché du neuf (- 31 %). Elles demeurent néanmoins majoritaires, représentant encore 58 % de l'ensemble des immatriculations neuves de remorques routières en Pays de la Loire.

12 - Semi-remorques:

le recul des immatriculations est particulièrement marqué en Loire-Atlantique

Le marché des semi-remorques a connu en 2009 une brutale inflexion. Les immatriculations, qui n'avaient cessé de progresser entre 2006 et 2008, ont chuté de 28 % l'an dernier, suivant en cela la tendance observée sur le segment des tracteurs routiers. Cet effondrement est sans commune mesure avec les précédents replis observés au cours des deux dernières décennies (-1,3 % en 2005 ou -6,4 % en 2002). Il a atteint 45 % en Loire-Atlantique.

Immatriculations de semi-remorques en 2008 et 2009

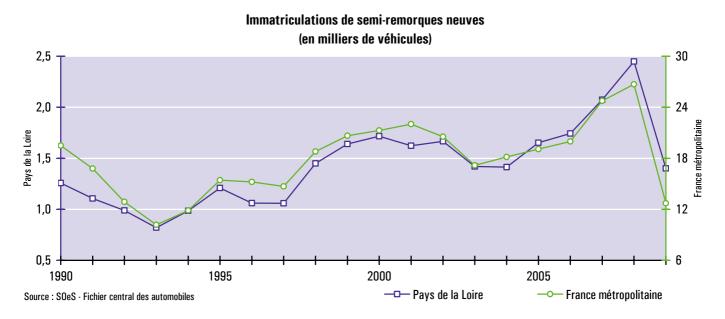
	Immatriculations neuves			Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution
Loire-Atlantique	665	287	- 57 %	624	417	- 33 %	1 289	704	- 45 %
Maine-et-Loire	333	266	- 20 %	240	360	+ 50 %	573	626	+ 9 %
Mayenne	299	221	- 26 %	150	146	- 3 %	449	367	– 18 %
Sarthe	251	149	-41 %	240	258	+ 8 %	491	407	– 17 %
Vendée	900	478	- 47 %	605	538	- 11 %	1 505	1 016	- 32 %
Pays de la Loire	2 448	1 401	- 43 %	1 859	1 719	-8%	4 307	3 120	– 28 %
France métropol.	26 701	12 708	- 52 %	27 734	23 825	- 14 %	54 435	36 533	- 33 %
Région / France	9,2%	11,0%		6,7%	7,2%		7,9%	8,5%	

Champ : véhicule routier pour le transport de marchandises dont la partie avant, dépourvue d'essieu, repose et s'articule sur l'arrière d'un tracteur routier

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

Après avoir connu quatre années de forte croissance en Pays de la Loire (+ 73 % entre 2004 et 2008), les immatriculations neuves ont chuté de 43 % l'an passé. Les 1 400 ventes recensées en 2009 dans la région sont les plus faibles de la dernière décennie. Le recul est cependant inférieur à celui observé au niveau national et la part de la région est maintenant de 11 % (+ 1,8 points par rapport à 2008).

L'émergence des semi-remorques pour le transport combiné¹ doit être souligné. Leur part sur le marché du neuf a poursuivi sa progression en 2009 ; elles représentent maintenant plus de 5 % des immatriculations de semi-remorques neuves dans les Pays de la Loire.



Sur le marché de l'occasion, les Pays de la Loire se sont également mieux comportés que l'ensemble des régions françaises (-8 % contre - 14 %). Mais la situation est très diverse selon le département d'immatriculation : les transactions ont progressé de moitié dans le Maine-et-Loire tandis qu'elles diminuaient d'un tiers en Loire-Atlantique.

¹ Ces semi-remorques sont spécialement conçues pour le transport de conteneurs maritimes.

13 – Tracteurs agricoles: l'effondrement du revenu des exploitants entraîne une baisse de 13 % des immatriculations

10 500 tracteurs agricoles ont été immatriculés, l'an dernier, dans les Pays de la Loire soit un recul de 13 % par rapport à 2008. La brusque détérioration de la conjoncture agricole, observée depuis 2008 dans toutes les filières de production, est à l'origine de ce repli. Le maintien des ventes des tracteurs de forte puissance a permis d'en atténuer les effets. Compte tenu de l'ampleur de la chute des revenus agricoles, qui au niveau national ont diminué de moitié entre 2007 et 2009, la baisse des immatriculations de tracteurs l'an passé apparaît d'autant plus modérée qu'elle fait suite à la forte hausse de 2008 (+ 12 %).

Immatriculations de tracteurs agricoles en 2008 et 2009

	Immatriculations neuves			lmmatr	Immatriculations d'occasion			Ensemble		
	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	2008	2009	Evolution	
Loire-Atlantique	786	767	-2 %	1 608	1 333	– 17 %	2 394	2 100	- 12 %	
Maine-et-Loire	912	920	+ 1 %	1 776	1 566	- 12 %	2 688	2 486	-8 %	
Mayenne	794	645	- 19 %	1 649	1 347	- 18 %	2 443	1 992	- 18 %	
Sarthe	524	479	-9 %	1 602	1 401	- 13 %	2 126	1 880	- 12 %	
Vendée	944	794	- 16 %	1 502	1 259	- 16 %	2 446	2 053	- 16 %	
Pays de la Loire	3 960	3 605	-9 %	8 137	6 906	– 15 %	12 097	10 511	– 13 %	
France métropol.	44 010	39 765	- 10 %	100 774	86 158	– 15 %	144 784	125 923	- 13 %	
Région / France	9,0%	9,1%		8,1%	8,0%		8,4%	8,3%		

Champ : véhicule automoteur spécialement conçu pour tirer ou actionner tout matériel normalement destiné à des travaux agricoles, ruraux ou forestiers

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

1990

Source: SOeS - Fichier central des automobiles

1995

Sur le marché du neuf, les immatriculations ont reculé de 9 % en 2009 alors qu'elles avaient bondi de 19 % en 2008. L'an passé, certains territoires de la région ont mieux résisté que d'autres : ainsi, si les achats de tracteurs neufs ont légèrement progressé dans le Maine-et-Loire, ils ont diminué de plus de 15 % en Mayenne et en Vendée. Avec une part de marché qui s'est stabilisé à 9 % des immatriculations neuves nationales, les Pays de la Loire ont pu conserver leur première place au classement des régions.

Immatriculations de tracteurs agricoles neufs

(en milliers de véhicules) 50 5 40 4 France métropolitaine Pays de la Loire 3 2 20

Les transactions en seconde main n'ont paradoxalement pas profité du recul du marché du neuf. Ainsi, les immatriculations d'occasion ont fléchi de 15 % en 2009. En descendant pour la première fois depuis plus de vingt ans sous la barre des 7 000 transactions, le volume des ventes de 2009 est inférieur à celui observé lors des précédents étiages de 1991 et 2001.

2000

Pays de la Loire

2005

France métropolitaine

Les catégories de véhicules

Voiture particulière et commerciale

Véhicule routier automobile, autre qu'un motocycle ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises (y compris celle du conducteur) égal au maximum à neuf.

Voiturette (ou quadricycle léger à moteur)

Cyclomoteurs carrossés à plus de deux roues, sans permis, de cylindrée inférieure à 50 cm3 (véhicules à essence) ou dont la puissance n'excède pas 4 kW (autres véhicules). Elles doivent être immatriculées depuis le 1er mars 1992.

Motocycle

Cette catégorie regroupe les tricycles à moteur, les quadricycles à moteur (autre que voiturette) et les motocyclettes. Les tricycles et quadricycles à moteur comprennent les véhicules dont la cylindrée est supérieure à 50 cm³. L'essentiel de leurs immatriculations correspond à des "quads" (quadricycles lourds à moteur affectés au transport de personnes).

Remorque légère et caravane

Remorgues dont le poids total autorisé en charge est compris entre 500 kg et 6 tonnes, pouvant être tracté avec un permis B pour celles pesant moins de 750 kg. Elles comprennent les caravanes, les remorques agraires, les porte-bateaux et les autres remorques légères. Les immatriculations d'occasion ne sont pas suivies par le fichier central des automobiles.

Camping-car (ou autocaravane)

Véhicule automoteur spécialisé de transport de personnes dont le poids total autorisé en charge est en général inférieur ou égal à 3,5 tonnes (de façon à être conduit avec un permis B). A la fois moyen de transport et mode d'hébergement assimilé à la caravane, le camping-car est caractérisé par la présence de sièges, table, coin cuisine, espaces de rangement, lits et/ou couchettes. Jusqu'en 1998, les camping-cars étaient inclus dans les camionnettes.

Véhicule automoteur spécialisé (hors camping-car)

Véhicule à moteur destiné à des usages autres que le transport (engins de travaux publics, ambulances, véhicules de pompiers, bennes à ordures ménagères, etc.). Jusqu'en 1998, ces véhicules étaient inclus dans les « camionnettes et camions ».

Autobus et autocar

Véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins dix places assises, y compris le conducteur (les autres véhicules sont classés parmi les voitures particulières et commerciales). Les autobus sont destinés principalement au transport urbain ; ils comportent des places assises et debout. Les autocars sont utilisés en transport collectif routier ou touristique, avec des places assises uniquement.

Camionnette (ou véhicule utilitaire léger)

Véhicule routier rigide automobile concu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

Camion

Véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes.

Remorque routière (ou remorque lourde)

Véhicule routier pour le transport de marchandises conçu pour être remorqué par un véhicule routier automobile. Ne sont considérés que les véhicules d'au moins six tonnes de poids total autorisé en charge.

Semi-remorque

Véhicule routier pour le transport de marchandises sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.

Tracteur routier

Véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement des semiremorques).

Tracteur agricole

Véhicule automoteur, dont la vitesse ne peut excéder 40 km/h, spécialement concu pour tirer ou actionner tout matériel normalement destiné à des travaux agricoles, ruraux ou forestiers.

Définitions

Charge utile

Poids maximal de marchandises déclaré admissible pour un véhicule routier.

Fichier central des automobiles (FCA)

Fichier national informatisé des véhicules immatriculés sur le territoire français, établi à partir des données des cartes grises transmises par les Préfectures, créé par l'INSEE en 1950 et géré depuis les années 1970 par l'Association Auxiliaire de l'Automobile, sous maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (Service de l'Observation et des Statistiques). Sa vocation est d'établir des statistiques sur les véhicules selon des critères techniques ou socioprofessionnels: genre, PTAC, carrosserie, source d'énergie, activité du propriétaire... A compter de 2010, le FCA est remplacé par le SIDIV (Système d'information décisionnel sur l'immatriculation des véhicules), géré directement par le SOeS.

Poids total autorisé en charge (PTAC)

Total du poids du véhicule à l'arrêt et en ordre de marche (y compris le poids du conducteur et de toutes les autres personnes transportées en même temps) et de la charge utile. Le plafond de 3,5 tonnes de PTAC correspond au seuil à partir duquel la réglementation devient beaucoup plus contraignante et pour laquelle l'utilisation des véhicules est radicalement différente. Ainsi, en dessous de 3,5 tonnes de PTAC, les véhicules utilitaires ne sont que pour 1 % de leur nombre utilisés par des professionnels du transport et leur conduite ne nécessite qu'un simple permis B. En revanche, au dessus de 3,5 tonnes de PTAC, les véhicules sont destinés presque exclusivement au transport de marchandises et leur conduite est règlementé (obligation de formation des conducteurs, existence de permis de conduire spécifiques, durées de conduite et de travail soumis à la réglementation européenne, ...).

Repères bibliographiques

BOURBON Jean-Claude, CARASCO Aude, DUVOISIN Avmeric, DE FÉLIGONDE Vincent et VERDIER Marie, Les plus et les moins de la prime à la casse, La Croix, 16 octobre 2009, 2 pages.

BRAFMAN Nathalie, La prime à la casse a dopé l'automobile en 2009, mais sa fin prochaine entraînera une chute du marché en 2010, Le Monde, 6 janvier 2010, 1 page.

Comité des constructeurs français d'automobiles, *Tableau* de bord automobile - Année 2009, n° 21, février 2010, 43 pages.

DECURE Jean-Pierre, Les camping-cars, un véhicule de loisirs en forte croissance, Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, SESP Infos Rapides, n° 300, Décembre 2006, 4 pages.

DELORT Annie, Les véhicules utilitaires légers en 2006, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, SESP Infos Rapides, n° 349 - Avril 2008, 4 pages.

de voitures Adrien. Les immatriculations particulières neuves, un an après la mise en place du bonus-malus, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Le Point Sur, n° 4, février 2009, 4 pages.

FRIEZ Adrien et LE JEANNIC Thomas, La prime à la casse : un tiers des immatriculations de voitures neuves des ménages en 2009, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Le Point Sur, n° 52, mai 2010, 4 pages.

MAISY Wilfried et BARBEDETTE Benoît, Immatriculations de véhicules industriels - Le grand plongeon en 2009, L'Officiel des Transporteurs, n° 2533, 15 janvier 2010, page 40.

MARTIN Jean-François, Leur permis suspendu, ils louent des voiturettes, *Ouest-France*, 26 avril 2010, 1 page.

MATHIEU Benoît, Immatriculations des véhicules routiers au quatrième trimestre 2009, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, Chiffres & Statistiques, n° 97, février 2010, 5 pages.

Observatoire du Véhicule Industriel. Le marché du véhicule industriel - Prévisions du 1er semestre 2010, février 2010, 24 pages.

TEISSIER Olivier et MEUNIER Laurent, Une évaluation du bonus malus automobile écologique, Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, *Le* Point Sur, n° 53, mai 2010, 4 pages.

La situation des transports en Pays de la Loire

Service connaissance des territoires et évaluation Division statistiques

Directeur de la publication : Hubert Ferry-Wilczek

> ISSN: en cours © DREAL 2010

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Pays de la Loire

34, place Viarme - BP 32 205 - 44022 Nantes Cedex 1 Tél. 02 40 99 58 13

> Rédaction et mise en forme : Denis Douillard denis.douillard@developpement-durable.gouv.fr